

SEJOURS 7/12 ans - JUILLET ET AOUT 2024

Madame, Monsieur,

Vous avez inscrit votre enfant à un des séjours organisés par la Communauté de Communes, afin d'optimiser le départ de votre enfant, nous vous adressons une notice d'informations.

<i>Veuillez marquer le nom de l'enfant sur les vêtements et les objets</i>	Séjour « Les pieds dans l'eau » MERLIMONT <i>(Du 15 au 19/07)</i>	Séjour « Les Aventuriers » TRIE CHATEAU <i>(Du 22 au 26/07)</i>	Séjour « Tous en selle » CONTY <i>(du 5 au 09/08)</i>	Séjour « Cap ou pas cap » CHAMOUILLE <i>(Du 19 au 23/08)</i>
une lampe de poche	X	X	X	X
Un sac de couchage			Pour les 10/12 ans	Pour les 10/12 ans
Un drap housse (90x190)			Pour les 10/12 ans	
Tapis de sol				Pour les 10/12 ans
Oreiller + taie			Pour les 10/12 ans	Pour les 10/12 ans
une gourde	X	X	X	X
une casquette	X	X	X	X
une paire de lunettes de soleil	X	X	X	X
un sac pour le linge sale	X	X	X	X
savon ou du gel douche	X	X	X	X
gants et serviettes de toilette	X	X	X	X
brosse à dents, dentifrice	X	X	X	X
brosse ou peigne	X	X	X	X
Crème solaire	X	X	X	X
Shampoing, déodorant	X	X	X	X
un paquet de mouchoirs	X	X	X	X
pyjama	X	X	X	X
Maillot de bain	X	X	X	X
Serviette de plage	X			X
pulls, pantalons	X	X	X	X
Pantalon type jeans (pour l'équitation)			X	
paire de baskets (dont 1 usagée)	2	2	2	2
Paire de bottes (caoutchouc)			X	
shorts et survêtement	X	X	X	X
Paire de chaussons ou pantoufles	X	X	X	X
Petit sac à dos	X	X	X	X
Paire de tongs ou claquettes	X	X	X	X
sous-vêtements, chaussettes	X	X	X	X
tee-shirts	X	X	X	X
vêtement de pluie	X	X	X	X

Remarques :

- *L'argent de poche n'est pas nécessaire pour ces séjours.*
- *Les téléphones portables seront autorisés pour les enfants de 10 à 12 ans, 1h avant le repas du soir, si l'enfant le demande.*